



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pesticides

Question au Gouvernement n° 1766

Texte de la question

IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE DES PESTICIDES

M. le président. La parole est à Mme Laurence Abeille, pour le groupe écologiste.

Mme Laurence Abeille. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Elle porte sur l'enquête conduite par l'association « Générations futures » sur l'exposition aux pesticides des jeunes enfants qui vivent dans des zones agricoles où ces substances sont pulvérisées.

Les résultats de cette nouvelle enquête sont très inquiétants. En moyenne, vingt et un résidus de perturbateurs endocriniens ont été retrouvés par enfant. Sur cinquante-trois substances recherchées, trente-cinq ont été retrouvées au moins une fois, dont treize chez chaque enfant examiné. Plus grave encore : plusieurs substances pourtant interdites en agriculture ont également été retrouvées. Les résultats de cette enquête sont alarmants et doivent nous faire réagir.

Rappelons que les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques capables de modifier le fonctionnement hormonal à des doses très faibles, entraînant notamment des cancers, et que ces substances sont encore plus nocives lorsqu'elles touchent une population vulnérable comme les enfants.

Surtout, les effets sur le long terme d'une exposition à un cocktail de substances chimiques sont encore très peu connus. Et pourtant, nous faisons prendre à nos enfants le risque d'une exposition excessive et incontrôlée. Nous savons que les agriculteurs sont les premières victimes des pesticides ; nous savons désormais que nos enfants le sont tout autant.

Vous avez, madame la ministre, présenté ce matin une nouvelle stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, que nous saluons. Toutefois, comme l'a rappelé tout récemment notre collègue Jean-Louis Roumevas dans son rapport sur le sujet, la stratégie européenne en matière de perturbateurs endocriniens est au point mort. De surcroît, elle est gravement menacée par la négociation en cours du traité transatlantique, dont l'adoption entraînerait la suppression de toutes les normes sanitaires et environnementales.

Je vous pose donc deux questions, madame la ministre : comment comptez-vous interdire les épandages de pesticides aux abords des habitations et des lieux de vie ? Comment comptez-vous agir au niveau européen et dans les négociations internationales pour protéger la population des effets de l'ensemble des perturbateurs endocriniens ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. En effet, madame la

députée, le Conseil national de la transition écologique, que je présidais ce matin, a adopté à l'unanimité moins quatre abstentions la stratégie nationale de lutte contre les perturbateurs endocriniens. Je me réjouis de constater que, pour une fois, les associations mais aussi les entreprises, les élus locaux et les parlementaires présents ont exprimé une volonté commune de réduire l'usage des perturbateurs endocriniens.

Dès lors, la France se trouve en position de force pour se présenter devant la Commission européenne et accélérer la prise de décision en ce domaine, puisque la Commission doit à son tour arrêter la stratégie européenne de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Des solutions très concrètes seront adoptées, car ces perturbateurs concernent des produits utilisés dans la vie quotidienne : je pense aux parabènes, aux phtalates ou encore au bisphénol A. Dans ce domaine, il est essentiel de réagir par des mots précis aux mises en cause émanant de l'industrie chimique. C'est pourquoi j'ai donné ce matin la liste des nouvelles substances qui seront placées sous contrôle. J'ai notamment demandé aux enseignes de grande distribution et aux banques de consentir un effort – certaines l'ont déjà fait – afin de supprimer toute trace de bisphénol A dans les reçus de paiement en caisse et par carte bancaire, et de veiller à contrôler les jouets et les produits alimentaires et sanitaires. Parallèlement, nous lançons l'opération « Terre saine », ou « zéro pesticide ». J'appelle à cette occasion les maires à faire en sorte que ces substances disparaissent complètement des espaces verts et des écoles ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC et du groupe écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1766

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 avril 2014](#)